

Déterminez-vous un danger ?



Oui.

Travailler dans des postures inconfortables peut provoquer des troubles musculo-squelettiques (TMS).



Oui.

La circulation piétonne au milieu des voies de circulation des véhicules est fortement déconseillée. Emprunter les voies protégées.



Oui.

Laisser libres les passages et les voies de circulation afin d'éviter les chutes. Ranger et nettoyer le poste de travail.



Oui.

Sangler les produits afin d'éviter leur dispersion et les chutes accidentelles lors de leur chargement, leur transport, et leur déchargement.



Oui.

Ne jamais transporter des personnes ou du matériel sur un échafaudage roulant lors de son déplacement.



Oui.

Refermer les trappes après passage.



Oui.

Lors d'un travail à proximité d'une ligne aérienne, respecter la distance minimale de sécurité.



Oui.

Les produits toxiques ne doivent jamais être transvasés dans des récipients alimentaires ou anonymes.



Oui.

Organiser l'évacuation des déchets : pratiquer le tri sélectif et évacuer les bidons dans des bacs réservés aux produits.



Oui.

Porter les gants et les lunettes lors de la manipulation des produits et leur application.